

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Entretien

Lionel Maurel

« La conquête de l'espace va devenir une affaire privée »

Propos recueillis

par Sophie Tardy-Joubert

DOCTRINE

Page 6

■ Personnes / Famille

Benjamin Vincendeau

La vaine contestation de la prépondérance de l'avocat dans les procédures de divorce

JURISPRUDENCE

Page 10

■ Affaires

Véronique Legrand

Entrepreneur individuel à responsabilité limitée : portée de l'absence d'état descriptif du patrimoine affecté (Cass. com., 7 févr. 2018)

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Chocolat ou codex

ACTUALITÉ

Entretien



« La conquête de l'espace va devenir une affaire privée » ^{134q3}

Entretien avec **Lionel MAUREL**, chargé de l'information scientifique et technique à Paris Lumières

Propos recueillis par **Sophie TARDY-JOUBERT**

Chargé de l'information scientifique et technique à Paris Lumières, établissement rassemblant les facultés de Paris 8-Saint Denis et de Nanterre, Lionel Maurel a la tête dans les étoiles. Bibliothécaire et juriste formé en droit de la propriété intellectuelle, il s'intéresse tout particulièrement aux biens communs et se passionne pour le plus singulier d'entre eux : l'espace. Le statut légal de ce territoire encore largement méconnu est en train de changer. Il pourrait un jour faire l'objet d'une compétition entre entreprises cherchant à s'accaparer ses ressources.

LPA : Comment en êtes-vous arrivé à vous intéresser au droit de l'espace ?

Lionel Maurel : Je suis juriste de formation et spécialiste des questions de propriété intellectuelle. Cette spécialité m'a conduit à m'intéresser à la question des biens communs. Les deux domaines où l'on en trouve le plus sont *a priori* très éloignés : il s'agit du numérique et de la nature. Sur internet, l'encyclopédie Wikipédia, le système d'exploitation « Linux », ou la carte libre « OpenStreetMaps », alimentés par des individus, sont considérés comme des ressources communes. Dans la nature,

l'Antarctique, la haute mer, certains alpages ou forêts sont considérés comme des biens communs. Traditionnellement, l'espace fait partie de ces biens communs. C'est ce que dit le traité de l'espace de 1967, qui en fait une « chose publique » telle que définie par les Romains : un domaine qui appartient à tous mais que personne ne peut s'approprier. Lorsque les Américains plantent leur drapeau sur la lune en 1969, il s'agit d'une manifestation d'orgueil national purement symbolique. Elle ne va aucunement de pair avec une quelconque revendication de possession territoriale.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34